

BOUSSY

info

www.ville-boussy.fr

Questions / Réponses p8-9
Stationnement autour de la gare RER

Votre vi(II)e p11
Le Boussy Tennis Club :
le dynamisme et la qualité



Mars 11
#108

Votre vi(II)e p12-13

Une nouvelle jeunesse pour la Ferme

Les temps forts • Édito

Février 2011



5 février

Visite du chantier de construction de 8 logements locatifs sociaux au 194 rue Georges-Coubard en présence des riverains, des élus, de l'architecte et du responsable du chantier.



5 février

Rencontre avec les nouveaux habitants de la Ville à l'occasion de la cérémonie d'accueil. Les participants ont pu profiter d'une visite de la commune avec Philippe Vidal, conservateur du musée Dunoyer de Ségonzac, et rencontrer les élus et les associations.

Mardi 8 février

Participation au conseil d'administration du collège Dunoyer de Ségonzac.

Jeudi 10 février

Réunion du Conseil municipal.

Vendredi 11 février

Réunion de travail des maires du Val d'Yerres consacrée aux orientations budgétaires de l'agglomération.



13 février

Romain Colas et Dominique Morin, adjointe au maire en charge des Sports, ont participé à la remise des prix de la Coupe Régionale de Tumbling organisée par l'UGBA au gymnase des Antonins.



15 février

Le Maire a reçu en mairie Lucien Calone, le nouveau directeur de La Poste (Brunoy et Boussy-Saint-Antoine). Romain Colas a rappelé son attachement à un service public postal de qualité accessible à tous les Buxaciens.



16 février

Réunion de travail dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en présence des élus du Conseil municipal, des services municipaux et du cabinet d'urbanisme en charge de l'accompagnement de la commune dans l'élaboration du PLU.

Samedi 19 février

Rendez-vous hebdomadaire avec les Buxaciens.

Mardi 22 février

Réunion de travail avec les services départementaux de l'environnement au sujet de l'entretien des espaces naturels de la commune.

Mercredi 23 février

Réunion de travail avec les services municipaux sur le budget communal.



24 février

Romain Colas a procédé à une inspection des travaux de l'avenue Charles-de-Gaulle en présence d'André Roger, adjoint au maire en charge des Travaux, et des responsables du chantier.

Lundi 28 février

Participation à la réunion de l'atelier public du PLU consacrée notamment à l'habitat et à la dynamisation du centre-ville.

Sommaire

4

L'actualité

10

Votrevi(II)e

16

Entrenous

20

Infospratiques

Des finances saines, notre bien commun



Le débat d'orientations budgétaires 2011 qui s'est tenu lors de la dernière réunion du Conseil municipal a permis, comme chaque année, de dresser un état des lieux exhaustif des finances de notre commune et de tracer les perspectives des prochains mois et des prochaines années.

Il a tout d'abord mis en lumière le caractère sain des finances de Boussy-Saint-Antoine. En effet, bien que dépourvue des ressources dont bénéficient les territoires franciliens accueillant un important volume d'activités économiques, la Ville a su au fil des ans conforter sa stabilité financière, développer et faire fonctionner un service public de qualité – qui doit poursuivre son amélioration – sans mettre en péril ses équilibres budgétaires ni alourdir démesurément le poids de la fiscalité communale pesant sur les habitants. Boussy-Saint-Antoine demeure l'une des villes du Val d'Yerres dans lesquelles les taux communaux des taxes foncières et d'habitation sont les plus bas. Par ailleurs, le poids de l'emprunt – qui reste nécessaire pour assurer les investissements indispensables à la modernisation et à l'entretien de nos équipements et espaces publics – est parfaitement contenu, à des niveaux inférieurs à ceux constatés dans la moyenne des communes comparables à la nôtre en Essonne et en Île-de-France. De plus, l'encours global de notre dette est en baisse depuis plusieurs années.

L'autre enseignement de ce débat d'orientations budgétaires réside dans l'analyse des effets des mesures de modernisation et d'adaptation du fonctionnement des services municipaux initiées par l'équipe municipale que je conduis depuis 2008. Année après année, le montant des dépenses courantes de la commune (ses "charges à caractère général" en termes de comptabilité publique) est en diminution. Ces mesures d'économies, combinées en 2010 à des recettes exceptionnelles que nous avons gérées avec prudence, ont permis de dégager un excédent de fonctionnement conséquent en 2010, malgré le contexte de réduction des dotations de l'État.

Cette gestion rigoureuse nous a permis d'améliorer la qualité de nombreuses prestations, de réduire leur coût pour les familles, de mieux

doter certains services pour répondre aux nouveaux besoins des habitants, d'assurer la lourde rénovation du gymnase des Antonins ou encore de créer récemment un service public municipal de transport à la demande pour nos aînés. Elle nous permettra aussi, cette année encore, de bâtir un budget équilibré sans augmenter la fiscalité communale.

Dans les prochains mois, les marges de manœuvres que nous avons dégagées nous donneront la possibilité, avec le soutien des collectivités partenaires, de conduire d'indispensables travaux de réfection de nos équipements et espaces publics. Je pense notamment à la rénovation des cuisines des restaurants scolaires, aux travaux de la Maison de l'enfance ainsi qu'à la poursuite du chantier de l'avenue Charles-de-Gaulle, une des artères de notre ville.

Il est courant de considérer que la productivité et le service public ne peuvent être conjugués ; qu'il s'agit de notions quasi inconciliables. Si l'on considère que la productivité doit permettre d'améliorer la qualité des prestations, si elle permet à la puissance publique de rendre un service meilleur, accessible à tous, d'assumer sa vocation de solidarité, à un coût maîtrisé, sans dégrader les conditions de travail des agents ; si elle n'est pas source de renoncement, de désengagement et qu'elle ne porte pas atteinte à la capacité du service public d'agir au quotidien tout en préparant l'avenir ; alors la recherche d'une meilleure productivité doit être un des fondements de l'action de l'ensemble des élus. À Boussy-Saint-Antoine, elle est au cœur de la gestion municipale. C'est ce qu'a souligné ce débat d'orientations budgétaires.

En 2011 et au-delà, nous poursuivrons dans la même voie pour faire face aux besoins qui sont ceux de notre commune. Il nous faudra en effet maintenir une gestion rigoureuse pour faire émerger les ressources indispensables au financement de lourds programmes – notamment en matière de rénovations de voiries – qui devront être réalisés dans les prochaines années. Il conviendra également de prendre en compte les effets de la réduction du soutien financier de l'État au fonctionnement de la collectivité.

Tels sont les défis de demain pour les finances communales. Ils seront relevés étape après étape. Ils impliqueront que, comme elle l'a fait jusque-là, la municipalité agisse avec précaution, privilégiant les actions de fond, inscrites dans la durée.

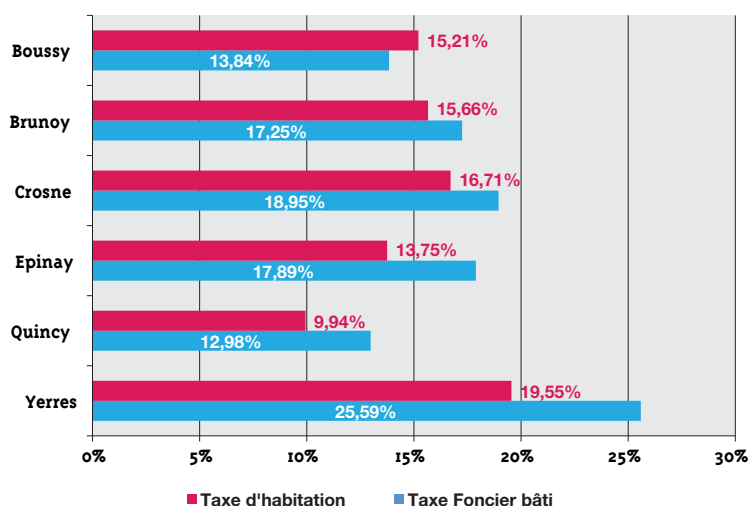
Les élus et moi-même partageons l'impatience qui peut être la vôtre quant à la réfection de telle rue ou de tel équipement. Nous nous dotons progressivement des moyens financiers permettant d'assumer ces opérations nécessaires sans entraîner la Ville de Boussy-Saint-Antoine dans des déséquilibres que d'autres ont connus et dont la sanction finale est toujours la même : la réduction du service public et l'augmentation démesurée de l'impôt.

Les finances de notre Ville sont saines. Elles constituent notre patrimoine commun. C'est au prix de la détermination mais aussi de la responsabilité et de la prudence qu'elles le resteront.

Les bons résultats d'une gestion rigoureuse

Le 1^{er} mars dernier, les élus du conseil municipal se sont réunis pour le traditionnel débat d'orientations budgétaires. Cette séance a permis de dresser un état des lieux du contexte économique et social, de faire le point sur la situation financière de la commune et d'arrêter les priorités pour les prochains mois.

Comparaison des taux des impôts communaux 2010



Des marges de manœuvre accrues

Pour autant, malgré cette situation nationale et internationale défavorable, Romain Colas a pu annoncer que la gestion rigoureuse de la commune et la modernisation des services municipaux avait permis en 2010 de dégager de nouvelles marges de manœuvre financières pour Boussy-Saint-Antoine sans porter atteinte à la qualité des prestations fournies aux habitants. Ainsi, la poursuite de la réduction des dépenses courantes de la commune (-3,1 % de dépenses à caractère général) combinée à l'encaissement d'une recette exceptionnelle (liée à la cession du patrimoine locatif d'ICADE dans le quartier des Buissons) anticipée dans la stratégie financière de la municipalité a permis de dégager en 2010 un excédent de

L'analyse des finances communales et des perspectives budgétaires des prochains mois était à l'ordre du jour de la dernière réunion du conseil municipal. Comme chaque année, le débat d'orientations budgétaires (DOB) a permis au maire de rendre compte, devant les conseillers municipaux, du bilan financier de l'année précédente et de tracer les perspectives budgétaires de la commune à court et moyen termes. Le DOB donne également lieu à un débat sur le contexte économique et social et ses incidences sur les finances communales. Ainsi, avant d'examiner les données précises concernant la Ville, les élus ont pu constater que les effets de la crise économique et sociale s'étaient encore prolongés durant l'année 2010 avec une croissance nationale faible (1,5 % en 2010), un pouvoir d'achat en stagnation et un chômage qui a poursuivi sa progression au fil des derniers mois. Cette situation a un impact sur le budget de la commune dans la mesure où certaines recettes (sommes perçues par la collectivité) sont directement liées au contexte économique.

fonctionnement plus de deux fois supérieur à celui constaté dans les précédentes années (1 288 101€ en 2010 contre 494 157€ en 2009). Ce bon résultat est obtenu alors même que la commune a connu, après deux années de quasi-stagnation, une croissance des dépenses de personnels liées notamment au remplacement d'agents malades et la création de deux postes supplémentaires pour répondre aux besoins des habitants (un poste aux services techniques et un poste au service solidarités et seniors).

Des impôts stables

L'intérêt de cette gestion rigoureuse est double. Tout d'abord, il permet de bâtir un budget 2011 qui, une nouvelle fois, prévoit une stabilité de la fiscalité communale. "Comme depuis le début du mandat, les impôts communaux des Buxaciens n'augmenteront pas" a ainsi précisé Romain Colas ou soulignant que "les taux communaux d'imposition à Boussy demeurent donc dans la fourchette basse du Val d'Yerres". Par ailleurs, l'augmentation de l'excédent de fonctionnement permet de poursuivre la réduction de la dette communale – qui est à Boussy-Saint-



Des logements sociaux haute qualité environnementale

Au 194, rue Georges-Coubard, les premiers logements sociaux Haute qualité environnementale vont voir le jour à la fin de l'année à Boussy-Saint-Antoine. Le chantier actuellement en cours va permettre de réaliser huit logements.

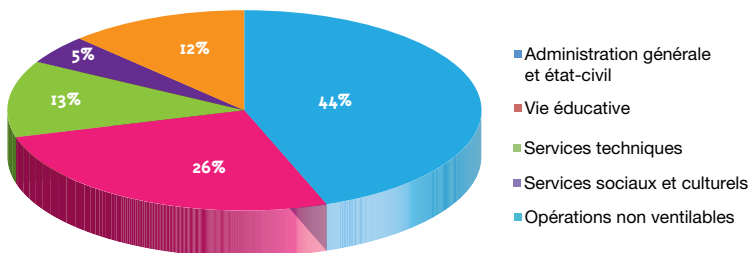
Le bâtiment de deux étages s'intégrera parfaitement à l'environnement existant. Cette réalisation Haute qualité environnementale intègre les principes du développement durable (économies d'énergies...). La Ville a régulièrement informé les riverains sur l'avancée de ce projet dès sa phase de conception.

Antoine inférieure à la moyenne régionale et départementale – tout en menant une politique d'amélioration du quotidien des Buxaciens et en créant de nouveaux services comme le transport à la demande pour les aînés. Ce résultat est d'autant plus notable que les dotations de l'Etat au budget de fonctionnement de la commune sont en réduction (-2,3 % en 2010).

Des investissements pour l'avenir

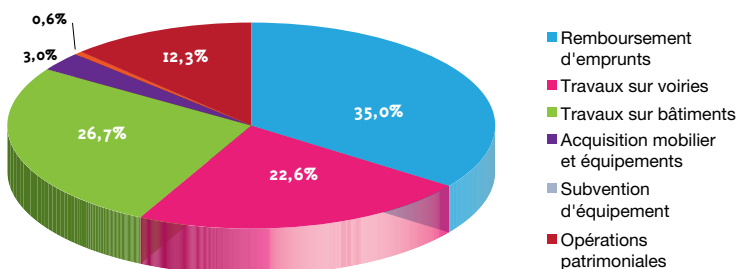
La bonne santé financière de la commune lui permettra en effet de conduire en 2011 des opérations importantes pour la qualité du service public de proximité et le cadre de vie des Buxaciens. Ainsi, le maire a annoncé que le projet de budget qui sera débattu lors de la prochaine réunion du Conseil municipal prévoira des investissements utiles et importants sans alourdir la dette de la commune. La fin de la réfection de l'avenue Charles-de-Gaulle, la rénovation des cuisines des restaurants scolaires (comprenant également l'extension du restaurant de l'école Rochopt), la réfection de la cour et de la toiture de l'école maternelle Nérac, la rénovation de la Maison de l'enfance, les travaux de drainage autour du gymnase des Antonins, le renouvellement du mobilier urbain et le financement de l'étude sur la mise en œuvre de dispositifs vidéoprotection sont notamment prévus pour l'année 2011.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNÉE 2010



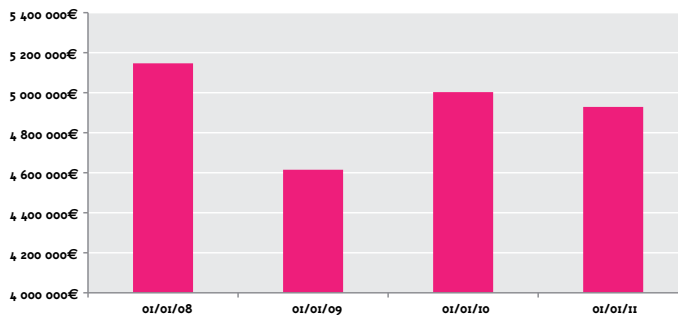
L'administration générale et la vie éducative demeurent les principaux postes de dépenses de fonctionnement de la commune.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2010



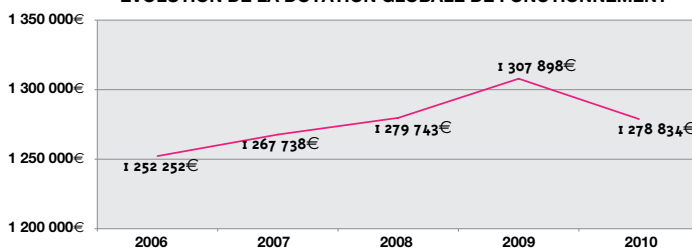
Au-delà du remboursement des emprunts, les dépenses d'investissement ont essentiellement concerné les bâtiments municipaux (écoles, réfection du gymnase des Antonins...) et les travaux de voiries (sécurisation des abords de l'école Rochopt, lancement des travaux de l'avenue Charles-de-Gaulle...).

ÉVOLUTION DU MONTANT TOTAL DE LA DETTE COMMUNALE (depuis le 1^{er} janvier 2008)



Le montant de la dette communale a été réduit de plus de 200 000€ depuis le début du mandat municipal, malgré l'intégration en 2009 des emprunts contractés par le Syndicat intercommunal de rénovation urbaine du quartier de la gare (SIRU) pour la création de la gare routière. Le niveau d'endettement de la commune est inférieur aux moyennes régionale et départementale des communes de notre strate de population.

ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



Pour la première fois en 2010, la dotation de l'État au budget de fonctionnement de la commune a été réduite. Ce mouvement devrait se poursuivre en raison de la décision gouvernementale d'un gel des dotations aux collectivités ne tenant pas compte de l'inflation.



Travaux à la Gentilhommière

La Gentilhommière, établissement d'hébergement pour personnes âgées situé rue du Gord, va bénéficier d'importants travaux de reconstruction et de réhabilitation. Les travaux, débutés le 12 février, dureront 3 ans.

La première phase des travaux va consister à réaliser un nouveau bâtiment, pour ensuite, dans une deuxième phase, réhabiliter les bâtiments existants.

Pour plus d'information :
01 69 00 67 20.

Améliorer les performances énergétiques

Dans le cadre de son action en faveur de l'environnement et de la réduction de ses consommations énergétiques, la Ville a lancé une étude sur son "bilan carbone", pour connaître le volume de gaz à effet de serre émis par le fonctionnement des services municipaux.



Les enjeux climatiques et la raréfaction des énergies fossiles, ont conduit la commune à réaliser un "bilan carbone" de son patrimoine et ses services. Cette étude, confiée à la société d'ingénierie énergétique Alterea*, est financée à 50% par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Tout a été examiné dans le détail : consommation énergétique de chaque bâtiment, déplacements, déchets, détails et provenances des matériaux entrants (fournitures, papier, repas des écoles) ! Ces données ont été collectées afin d'avoir une vision globale de l'impact environnemental du

fonctionnement de la collectivité. Ce bilan précis permettra de définir des orientations pour réduire durablement l'empreinte écologique de l'activité des services municipaux. Plusieurs actions sont d'ores et déjà à l'étude : réhabilitation énergétique des bâtiments, utilisation des énergies renouvelables, gestion technique centralisée du patrimoine communal. D'autres ont déjà été entreprises au cours des deux dernières années ou sont sur le point d'être mises en œuvre : installation d'appareils de régulation de chauffage, introduction de clauses environnementales dans les marchés publics, dématérialisation des actes administratifs pour réduire la consommation d'encre et de papier, sensibilisation à l'écocitoyenneté, introduction du bio dans la préparation des repas et appel à des producteurs de la région Île-de-France pour limiter les distances parcourues par les denrées alimentaires. Dans les prochains mois, sur la base du "bilan carbone" et des coûts des différentes opérations, la Ville formalisera un plan climat énergie territorial pour planifier dans la durée son action en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour conforter cette démarche globale, une campagne de sensibilisation auprès des agents communaux sera mise en place.

*ALTEREA est un bureau d'études habilité par l'ADEME pour la réalisation de Bilan Carbone® et spécialisé en maîtrise de l'énergie.

Pensez au vote par procuration !

Les élections cantonales se dérouleront les 20 et 27 mars 2011. Le canton d'Epinay-sous-Sénart auquel appartient Boussy-Saint-Antoine est concerné par ce scrutin. Cette élection permettra d'élire celui ou celle qui vous représentera au Conseil général de l'Essonne.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent à Boussy, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit sur la commune. Il votera à votre place.

La procédure est simple : il faut se rendre au commissariat de police à Brunoy ou bien au tribunal d'instance à Juvisy-sur-Orge muni d'une pièce d'identité et des informations concernant votre mandataire (il est indispensable



Les élections cantonales, les 20 et 27 mars.

de donner les coordonnées nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale) au moment de remplir la demande.

Un mandataire ne peut pas disposer de plus de 2 procurations, dont une seule établie en France. Effectuez les démarches suffisamment tôt car l'instance devra adresser votre demande auprès de la mairie pour enregistrement avant le scrutin (attention au délai d'acheminement de La Poste). La procuration est valable pour une seule élection.

Cas particulier :

Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande

écrite des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.



Travaux à l'école maternelle Nérac et aux Antonins

Des travaux de peinture ont été réalisés dans le dortoir de l'école. Ces travaux continueront durant les vacances d'avril : de la peinture à la bibliothèque et le local des ATSEM et,

le changement du sol pour la pièce dédiée au RASED et le centre de loisirs. Le hall d'entrée et la petite salle du gymnase des Antonins bénéficieront également de travaux de peinture pendant les prochaines vacances scolaires.

Un objectif : la gratuité scolaire

À Boussy-Saint-Antoine, la Caisse des écoles, administrée par des représentants, des adhérents et de la municipalité, œuvre pour permettre une réelle gratuité dans l'accès à l'enseignement public.



La Caisse des écoles (CDE) est un établissement public présidé par le maire auquel chaque habitant peut adhérer. Financée essentiellement par une subvention municipale annuelle, elle est gérée par un conseil d'administration qui comprend des représentants du Conseil municipal et des adhérents. Elle constitue ainsi un outil de démocratie locale et permet aux citoyens de s'investir dans la vie éducative de la commune.

La gratuité scolaire est l'objectif premier assigné à la CDE par ses administrateurs. Elle finance donc l'achat des fournitures scolaires, les activités liées au projet d'école, l'intégralité du coût des sorties à la journée organisées par les écoles maternelles et élémentaires et verse une dotation au réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED). La CDE contribue donc à la construction d'une école solidaire, égalitaire, émancipatrice et épanouissante ! La Caisse des écoles prend également à sa charge 50% du coût des classes découvertes organisées à l'initiative des équipes enseignantes. "À terme, les administrateurs souhaitent que tous les enfants bénéficient au moins une fois dans

leur scolarité d'une classe transplantée" explique André Vialle, adjoint au maire chargé de la Vie éducative. "On s'oriente dans cette voie grâce à la collaboration des équipes enseignantes" précise-t-il. Cette année, l'équipe éducative de l'école Nérac a décidé d'organiser un séjour pour les élèves des classes de CM1 et CM2 à Talmont-Saint-Hilaire du 2 au 7 mai sur le thème du milieu marin. À Rochopt, ce sont les élèves de CE2, CE2/CM1 et CM1 qui partiront cette année en classe transplantée. Ils iront à Saint-Marc-sur-Mer, également du 2 au 7 mai. Leur séjour portera sur la découverte du milieu marin. Comme chaque année, la CDE financera 50 % du coût total des séjours et les contributions des familles seront calculées en fonction de leur quotient familial.

Alléger les budgets des familles

En 2011, la subvention de la commune à la CDE sera portée à 105 000€. "Avec les difficultés actuelles que rencontre l'école, confrontée à des réductions de moyens, l'éducation est pour la municipalité une priorité. Cette année par exemple, nous avons fortement augmenté notre soutien au RASED" commente André Vialle.

"L'accompagnement financier permet de donner vie au projet d'école. Il faut noter également l'investissement des familles et des adhérents qui participent à la vie de la Caisse des écoles. Chaque classe possède un budget. C'est souple pour les nouveaux enseignants. Ce dispositif leur apporte une marge de manœuvre très appréciable" souligne Elodie Cazorla, directrice adjointe du service municipal de la Vie éducative. Le budget 2011 prévoit une somme de 103€ pour les activités par enfant en élémentaire, 40€ par enfant en maternelle. Pour les fournitures scolaires, ce sont 45€ par enfant en élémentaire et 25€ par enfant en maternelle. La CDE finance également l'achat des ouvrages qui sont offerts aux élèves de la Ville pour leur passage en 6^e.

Rejoignez l'équipe

L'équipe des adhérents de la CDE est présente chaque année lors de la Fête de la Ville et des Associations. Elle s'investit également dans l'organisation de différents événements comme le carnaval qui se déroulera le 2 avril prochain. Parent, grand-parent ou tout simplement citoyen attaché à la qualité du service public de l'enseignement, vous pouvez les rejoindre à tout moment. Renseignements auprès du service Vie éducative : 01 69 00 13 47

En juin

Adhérer à la Caisse des écoles. Vous habitez la commune, vous pouvez être membre actif. Il suffit d'être âgé de 18 ans, de s'acquitter de la cotisation pour l'année (5€). Bulletin d'adhésion à retirer à l'Espace Boussy Familles, Cours Neuenhaus.



6 000 plantes pour l'avenue Charles de Gaulle

Les travaux sur l'avenue Charles de Gaulle, démarrés en novembre dernier, se poursuivent. En plus des différents aménagements déjà effectués, l'avenue bénéficiera

également d'un important aménagement paysager. La plantation de 6 000 plantes a démarré fin février pour former un rideau végétal et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des riverains.
Infos au 01 69 00 13 30

QUESTIONS / RÉPONSES

Spécial stationnement autour de la gare RER

Les communes de Boussy-Saint-Antoine et de Quincy-sous-Sénart, regroupées au sein du Syndicat intercommunal de réhabilitation Urbaine de la gare SNCF de Boussy-Quincy (SIRU) et le syndicat des transports d'Île-de-France, ont fait le choix, il y a bientôt 7 ans, de rendre payants les parcs relais de stationnement autour de la gare RER positionnée à la frontière des deux villes. Cette mesure a été décidée dès le début du chantier de rénovation du quartier de la gare. Elle vise à permettre une meilleure cohabitation entre les différents modes de déplacement et à désengorger les quartiers d'habitation de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart à proximité de la gare.

8



À quels endroits précis vont se situer les parcs relais payants de la Gare ?

Les 471 places de parking qui vont devenir payantes sont réparties entre les trois parcs relais suivants :

- Parc relais Marcel-Pagnol, rue Marcel-Pagnol, composé de 195 places.
- Parc relais des deux

communes, rue des Deux communes (à proximité de la station essence Cora) composé de 88 places.

- Parc relais de la gare (situé entre l'Espace 2000 et la rue de Boussy à Quincy) composé de 188 places.

J'ai l'intention de prendre un abonnement de stationnement

sur les parkings de la gare Boussy-Quincy, est-ce qu'une place me sera attribuée ?

L'abonnement est différencié par parc relais. Lorsque vous appellerez le n° indigo de la société EFFIA (0825 888 826), votre interlocuteur vous demandera quel parc relais vous choisissez. Les abonnés seront prioritaires quelle que soit l'heure d'arrivée. Par exemple, si un parc comprend 88 places et que 60 personnes ont pris un abonnement sur ce parc, seules 28 places seront disponibles pour les non-abonnés. Une fois ces 28 places prises, une 29^e personne arrivant ne pourra pas obtenir de places. Ainsi, si un abonné arrive à 14 heures, il aura toujours une place dans ce parking.

Pourquoi n'y a-t-il pas un tarif privilégié pour les Buxaciens et les Quincéens ?

La rénovation des parkings de la gare a été financée à 100% par le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France). C'est donc l'ensemble des contribuables et usagers fran-

ciliens qui a aidé à la réalisation de ces travaux. C'est pourquoi, les coûts des abonnements sont les mêmes pour tous. Toute différence de prix entre les usagers serait illégale.

Par ailleurs, les Buxaciens et les Quincéens ont bénéficié d'un avantage par rapport aux usagers des autres communes puisqu'ils ont pu, grâce à la note d'informations distribuée dans toutes les boîtes aux lettres et la communication du n° indigo avant le 1^{er} mars, procéder dès le 1^{er} mars à la réservation d'une place de parking.

À la lecture de la lettre d'information sur la mise en place du stationnement, j'ai constaté que le tarif abonnement annuel Navigo était plus cher que l'abonnement mensuel ou trimestriel. Cela n'est pas logique.

Une erreur s'est glissée dans la rédaction de cette information. En fait, le tarif abonnement annuel Navigo s'élève à 235€ au lieu des 250€ mentionnés.

Si je gare mon véhicule dans un des parcs relais, celle-ci est-elle plus en sécurité ?

Les 3 parcs relais seront équipés d'un système de vidéo-protection 24/24h.

À quel moment seront distribuées les vignettes à apposer sur le pare-brise des véhicules pour les riverains de la zone verte ?

Les vignettes seront délivrées aux riverains sur présentation de la carte grise du véhicule dont

l'adresse devra impérativement correspondre à un logement situé en zone verte, à compter du 1^{er} avril 2011, à la mairie du domicile.

La rue dans laquelle je réside passera prochainement en zone verte. À ce titre, je pourrai obtenir un macaron me permettant de stationner en continu. Cependant, dans le cadre de mes missions, j'ai un véhicule de fonction donc l'adresse figurant sur la carte grise n'est pas la mienne. Pourrais-je quand même obtenir une vignette à coller sur le pare-brise ?

Sur présentation de la carte grise et d'une attestation de l'employeur mentionnant les nom, prénom, adresse de la personne détentrice du véhicule ainsi que les caractéristiques du dit-véhicule (marque, type et n° d'immatriculation), une vignette vous sera délivrée.

Comment fonctionne une zone verte ?

Des disques de zone verte seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart avant la mise en place du stationnement payant dans les parcs relais de la gare. Entre 9h et 14h, il faudra disposer le disque de façon à ce qu'on puisse voir à travers le pare-brise la face MATIN et entre 12h et 19h, la face APRES-MIDI.

Que se passera-t-il si je stationne mon véhicule le matin et que je le reprends à 15h ?

Vous risquez une contravention de 1^{re} classe de 11€ pour dépassement de l'horaire. Il en est de même en l'absence totale de disque.



Arrêt sur images

Le mois de février a été marqué par plusieurs événements illustrant le “vivre ensemble” à Boussy-Saint-Antoine notamment par la traditionnelle matinée de l'accueil des nouveaux habitants.



▲ Le 5 février

La coupe régionale de Tumbling pour son édition 2011 s'est déroulée à Boussy-Saint-Antoine. L'association UGBA a organisé cette rencontre sportive avec le soutien de la Ville et du Département.



◀ Le 5 février

59 nouveaux habitants ont participé à l'accueil des nouveaux arrivants organisé par la Ville. Une partie de ces derniers ont pu profiter de la visite de la commune en car accompagné des explications de Philippe Vidal, conservateur du musée Dunoyer de Ségonzac, un temps d'échange avec le maire, les élus et les associations autour d'un pot convivial au foyer restaurant. Il a été procédé également à la remise des prix du concours d'hiver “Balcons et jardins illuminés” en présence de la présidente du Buxyflor, Andrée Fanus-Ciupa.





Forum pour l'emploi et l'égalité des chances

La communauté d'agglomération du Val d'Yerres organise le Forum pour l'Emploi et l'Égalité des chances le jeudi 7 Avril 2011, de 10h à 18h. Cet événement se tiendra au complexe

sportif d'Épinay-sous-Sénart, rue de l'Île-de-France. Ce Forum permet aux demandeurs d'emploi de rencontrer les recruteurs du territoire ainsi que les organismes de formation et d'insertion professionnelle. Près de 60 exposants seront présents.

Le Boussy Tennis Club : le dynamisme et la qualité

C'est dans le cadre agréable des espaces verts du cœur de ville que les adhérents du Boussy Tennis Club (BTC) pratiquent leur sport en bénéficiant de l'engagement et du dynamisme de leur président, Philippe Grange et de l'équipe d'encadrants du club.



Philippe Grange est devenu président du club en 1981 et l'est redevenu en 1994. Il avait en effet dû cesser d'exercer ses responsabilités pendant quelques années pour des raisons professionnelles. Pendant sa première présidence, Philippe Grange avait fait bénéficier le club et la Ville de l'opération nationale "5000 courts" portée par la Fédération française de tennis. Dans ce cadre, le club avait pu financer la construction de 2 nouveaux courts, d'un mur d'entraînement et d'une première bulle pour couvrir un court en période hivernale.

Un club qui investit

Le retour de Philippe Grange à la tête du BTC marque une période de renouveau et de développement pour le club. Les réfections de courts s'enchaînent, le club-house né en 2000 dans un espace de la Ferme mis à disposition par la municipalité et l'association s'inscrit dans le dispositif des emplois jeunes.

Rodolphe, un jeune adhérent promet-

teur est recruté sur un poste d'animateur et, parallèlement, est formé au métier de moniteur. Philippe Grange a eu raison de croire en lui : il possède aujourd'hui un brevet d'État et assume les fonctions de directeur technique de l'école de tennis du BTC. "Actuellement nous disposons de deux brevets d'État, quatre assistants moniteurs de tennis et quatorze bénévoles pour l'encadrement et la gestion" précise le président. Depuis 2008, le BTC a reçu de la Ligue de Tennis le label "club formateur". Seuls 29 clubs essonniers sur 150 sont ainsi labellisés. Durant les 10 dernières années, le club a dégagé près de 90 000€ sur ses fonds propres ou à l'aide de prêts pour remettre en état certaines installations ainsi que le club-house, endommagé suite à un incendie en 2006. La municipalité, avec le concours de crédits de la réserve parlementaire, a financé l'installation d'une double bulle avec chauffage en 2003. Tous les bénévoles œuvrent également au quotidien pour les petits travaux !

À noter : l'engagement de Philippe Grange au service du BTC et de la vie locale a été salué récemment par la municipalité. Il s'est en effet vu remettre la médaille de la Ville par monsieur le maire lors de la dernière cérémonie des vœux du conseil municipal au cours de laquelle les responsables associatifs de notre Ville ont été mis à l'honneur.

Renseignements

www.boussy-tennis-club.com
La Ferme • Tél. 01 69 00 13 52

3 questions à



Philippe Grange

PRÉSIDENT DU BOUSSY TENNIS CLUB

Comment fonctionne le partenariat du BTC avec la commune ?

Nous entretenons une bonne collaboration entre la Ville et le club. Nous avons toujours financé par nos propres moyens les formations de nos jeunes et les réfections diverses. Mais la municipalité prend à sa charge, dès que son budget le permet, des investissements pour entretenir le club sportif. Nous menons des actions communes comme le Contrat éducatif local. Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires en direction des centres de loisirs et du service Jeunesse. Une classe de CM1/CM2 de Rochopt participe à "Scola-tennis". Ils joueront ensuite lors des phases finales à la Ligue de l'Essonne.

Quelles sont vos perspectives ?

Conserver des tarifs d'inscription parmi les plus bas de la région. J'aimerais mettre en place la réservation par internet, développer l'école des petits, voire l'agencement du club-house avec un espace réservé aux jeunes, une liaison wifi... Je veux faire vivre le club tout simplement !



Jobs citoyens 2011

Le dispositif "Jobs citoyens" permet aux jeunes Buxaciens âgés de 16 et 17 ans de travailler dans différents services municipaux pour une durée de quinze jours en été. Cette année,

douze postes sont prévus. Pour postuler, rendez-vous au premier atelier "Jobs citoyens" le samedi 26 mars à 14h au local Jeunes situé à la Ferme. Pour plus d'information : 01 69 00 13 44.

Une nouvelle jeunesse pour la Ferme

Avec l'aménagement de son aile sud, porté par le Val d'Yerres, la Ferme de Boussy-Saint-Antoine se dote d'un nouvel équipement de diffusion culturelle et de loisirs ! Un point de restauration et une salle d'exposition s'ajouteront en effet à la nouvelle salle de spectacle et de visioconférence Gérard-Philippe. Un élément important qui s'inscrit dans la logique de dynamisation du cœur de ville.



12

L'aile sud de la Ferme suit actuellement une sérieuse cure de jouvence. Du sol au plafond, des fondations à la charpente, le bâtiment bénéficie aujourd'hui d'importants travaux de rénovation. Une salle de spectacle modulable et de visioconférence, un point de restauration et une salle d'exposition y verront le jour d'ici la fin de l'année. Buxaciens et habitants du Val d'Yerres pourront ainsi bénéficier d'un nouvel espace de vie au cœur du centre historique de la commune. "Pour l'instant, nous en sommes à la moitié des travaux consacrés à la création d'un sous-sol total. Travailler sur de l'ancien est un véritable défi et aussi un travail de fourmis pour les ouvriers" explique Marc Pichereau, directeur technique de la communauté d'agglomération du Val d'Yerres.

Une opération délicate

Le projet de réhabilitation de l'aile sud est né en 2003, suite au transfert des salles de spectacle au Val d'Yerres. Le projet a été amendé en 2009, à la demande de la municipalité, pour permettre la création d'un espace de restauration légère dont les modalités de gestion sont en cours d'étude. Le coût de la réalisation est financé à hauteur de 78,7% par le Val d'Yerres et 21,3 % par le Conseil général. La conception de la nouvelle salle Gérard-Philippe a été confiée à l'architecte Maria God-

lewska. "La première phase de mise à nu du bâtiment a été effectuée. Maintenant on s'occupe du déblaiement avec une petite pelleteuse et des marteau-piqueurs, des consolidations des murs existants et de la fondation d'un mur de refend. Il s'agit d'un mur porteur qui sépare la salle du futur point de restauration" commente Marc Pichereau. Les ouvriers sont comme des mineurs de fond. Ils opèrent avec beaucoup de vigilance sur ce chantier pas comme les autres qui nécessite beaucoup de précautions.

Un bâtiment fonctionnel

L'ensemble de l'aile a été pensé pour satisfaire différents besoins et répondre aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Chaque niveau sera desservi par un ascenseur. Le sous-sol accueillera un local technique, des réserves, un escalier et des sanitaires. Au rez-de-chaussée, un hall vitré sera bâti pour accueillir les visiteurs. Le point de restauration pourra fonctionner indépendamment, avec une terrasse à l'arrière du bâtiment, vers l'église. La salle de spectacle s'éten-



**Espace de vie
intergénérationnel"**



L'élaboration du Plan Local d'urbanisme continue

L'atelier public du Plan Local d'Urbanisme s'est déjà réuni trois fois. Au cours de ces rencontres, les thématiques de l'environnement, du

cadre de vie, de la maîtrise énergétique mais aussi les notions "d'habitat formes urbaines" et "pôle de centralité" ont été abordées. Le prochain atelier public se réunira le lundi 4 avril à 21h à la salle Lamartine à la Ferme.



dra sur deux cents mètres carrés, avec des loges. À l'étage, une salle d'exposition sera créée ainsi qu'une régie technique qui surplombera la salle de spectacle. Sous la charpente, des caillebotis seront placés pour l'installation des éclairages. "Mais on pourra entrevoir les poutres apparentes qui sont encore en très bon état de conservation" souligne le directeur technique du Val d'Yerres.

Haute qualité environnementale

La salle de spectacle Gérard-Philipe, cœur du projet, sera dotée de 140 fauteuils sur gradins amovibles et d'une fosse de trois rangées de sièges. L'intégralité de l'opération a été imaginée pour utiliser toute la surface disponible. En effet, l'ensemble peut se transformer en salle polyvalente en rétractant les gradins. Le projet répond aux exigences de la Haute qualité environnementale (HQE), notamment en ce qui concerne le chauffage du bâtiment, qui sera assuré par géothermie. Le confort acoustique et thermique sera assuré grâce à une isolation performante en laine minérale et vide d'air. Avec l'aboutissement de ce beau projet, la Ferme et le cœur de ville vont ouvrir une nouvelle page de leur histoire, tout en respectant notre environnement.



témoignage



Jinette Neuts

Adjointe au maire déléguée à l'Action Culturelle

Comment décririez-vous le futur bâtiment ?

Il est à la fois innovant et fidèle à l'histoire du lieu. Il conserve son authenticité et tout en bénéficiant des nouvelles technologies. Sa conception va permettre de développer nos actions de diffusion culturelle et de proximité.



Ce lieu va favoriser l'accès à la culture pour tous !"

Quelle va être l'utilisation de l'équipement ?

C'est un nouvel espace du "vivre ensemble" en plein centre-ville. Les Buxaciens et Val d'Yerrois pourront d'abord y retrouver la programmation de notre saison culturelle avec le théâtre, les expositions et les ateliers de sensibilisation dans des conditions bien plus satisfaisantes qu'aujourd'hui. La municipalité souhaite étendre ces ateliers et diversifier leurs publics, notamment en s'appuyant sur les propositions du collectif culturel de Boussy. La salle sera aussi équipée d'un système de visioconférence pour permettre aux Buxaciens adhérents à l'université du Temps Libre de l'Essonne de participer à ces conférences sans se déplacer, grâce à la collaboration avec l'association ACCES Val d'Yerres, qui sera une utilisatrice régulière de l'équipement.



Le Grate propose "Green" un film de Patrick Rouxel

La projection du film de Patrick Rouxel "Green" se fera le jeudi 7 avril à 20h30 à la salle Albert Camus à la Ferme. Le film est un documentaire sur le sort des

orangs-outans en Indonésie. Il a remporté de nombreux prix cinéma dans le monde entier. La projection du documentaire d'une durée de 45 minutes sera suivie d'un débat avec l'assistante réalisatrice du film, Anne Lemarcis.

Les Imagiers du Val d'Yerres organisent

Les 8èmes Rencontres PHOTOGRAPHIQUES
Du Val d'Yerres et de la Brie
Samedi 02 et Dimanche 03 Avril 2011
de 10h à 16h

"Portrait et Patrimoine de la Brie et du Val d'Yerres" et autres thèmes variés

Entrée libre

GYMNASSE Le Cosac
Rue des Glaises
BOUSSY-SAINT-ANTOINE

Sortez !

L'activité bat son plein le week-end du 2 et 3 avril pour les Imagiers du Val d'Yerres. Visitez l'expo photo et n'oubliez pas non plus le carnaval. Les photographes ne sont pas loin.

Décidément les Imagiers du Val d'Yerres n'en finissent pas de s'investir sur la commune. "Notre but est de faire plaisir aux habitants et de faire venir du monde aux 8^{es} rencontres photographiques les 2 et 3 avril de 10h à 18h au gymnase le Cosac." explique son président Christian Pentier. Huit cents clichés intitulés "Portrait et patrimoine de la Brie et du Val d'Yerres et autres thèmes variés" seront exposés. Plusieurs clubs se sont associés. Cette expo prend de l'ampleur, à la grande joie de Christian. Il aime faire partager sa passion. Un studio photo sera également installé pour accueillir les jolis minois. N'oubliez pas votre bon gratuit qui a été distribué dans les écoles. Les Imagiers ont du cœur ! Face à ce dynamisme, la Ville apporte son soutien en termes de logistique.

Les imagiers du Val d'Yerres

Tél. : 01 69 00 49 46

Sa Majesté Carnaval ...

La 2^e édition du Carnaval se déroulera samedi 2 avril 2011 de 15h à 17h.



Des couleurs chatoyantes vont parer le cortège. La fête démarre au pied des maisons, joignez-vous aux habitants de votre quartier pour faire de ce jour un moment inoubliable ! Les enfants n'en seront que plus ravis ! Ils sont nombreux à s'être réunis pour confectionner les chars. Les enfants fréquentant les ateliers périscolaires du service Enfance ont fabriqué les éléments de décor, masques et instruments de musique. L'Amicale des locataires des Buissons se presse tout au long du mois de mars pour réaliser des brouettes fleuries. Les associations de quartier, de parents d'élèves (le Moulin, FCPE, la GIPE), l'Arepa, la Gentilhommière, les associations Empreintes 9, St'Art-Air, la Caisse des écoles et le Comité des fêtes sont des partenaires incontournables ! Comme le boulanger de l'esplanade de la Ferme qui façonnera des Buxettes, gourmandise préparée spécialement pour l'occasion, qui seront offertes à tous les participants pour un goûter festif géant !

Infos au service Vie locale au 01 69 00 13 15



Rencontre "Loisirs-Familles"

En partenariat avec ACCES Val d'Yerres, Empreintes 9, St'Art-Air et Val d'Yerres Prévention, la Ville organise une rencontre « Loisirs-Familles » le samedi 12 mars à la Ferme de 15h30 à

16h30. Un temps d'échanges et de convivialité où trois ateliers parents sont proposés sur différentes thématiques. Pour s'inscrire, contactez le service Vie locale et culturelle au 01 69 00 13 15.

Je la tire ou je la pointe ?

Né il y a 36 ans, le club "Les Buxaciens Boulistes" est ouvert à tous. Les amoureux de la pétanque et ceux qui veulent découvrir cette discipline sont invités à rencontrer l'équipe encadrante du club qui a remporté en 2010 le championnat des dirigeants.



C'est parti ! La saison essonnoise des concours de pétanque et de jeu provençal a débuté le 27 février. Le club "Les Buxaciens Boulistes" accueille les férus comme les novices qu'il invite à faire leurs premiers pas.

"La pétanque est un jeu ouvert à tous" explique son président Patrice Signorato. À Boussy-Saint-Antoine, les adhérents du club et les boulistes des alentours la pratiquent tout au long de l'année sur le terrain de pétanque Jacques Watelle, situé entre la Ferme et la piscine des Sénarts. Il peut accueillir jusqu'à quatre-vingt dix équipes.

Prochaines compétitions

Une capacité qui permet au club d'accueillir régulièrement des compétitions d'envergure. L'une d'entre elles aura cette année un aspect un peu particulier. En effet, le dimanche 23 octobre prochain, l'équipe encadrante des Buxaciens Boulistes remettra en jeu son titre obtenu lors de l'édition 2010

du championnat des dirigeants en doublette. Avant ce rendez-vous automnal, trois autres concours sont prévus à Boussy-Saint-Antoine en 2011 : le 23 avril, le club organisera "le Challenge Bruno-Ducloux", un concours en promotion doublette. Le 3 mai sera dédié aux vétérans en doublette (qualificatif pour le trophée 91) et le 19 juin consacré à un concours toutes catégories en doublette et doublette dames.

Venez jouer aux boules !

Manu, responsable des achats au club, insiste sur l'aspect intergénérationnel de la pétanque. "On pense qu'il s'agit d'un sport réservé aux anciens mais on se rend compte qu'en participant au concours, la classe d'âge est variée. J'ai commencé à jouer en

passant un jour près du terrain de pétanque. J'y ai pris goût et maintenant c'est un plaisir !" insiste-t-il. À l'instar de Manu, Patrice Signorato espère voir plus de Buxaciens au club : "Dans un club de trente-six ans d'ancienneté, vous serez entre de bonnes mains !". Vous saurez tout du règlement : de la licence à la formation des équipes, des distances de jeu au matériel agréé par la Fédération Française... "L'idée de se retrouver en affrontant d'autres joueurs et surtout l'idée de passer un bon moment" souligne Alain, adhérent du club. "Bien sûr, les simples visiteurs peuvent venir jouer sur ce bel espace public. Et si on n'est pas doué, tout s'apprend !" note Patrice, lui aussi membre des "Buxaciens Boulistes".

Contact

LES BUXACIENS BOULISTES
Venez jouer sur le terrain
de pétanque J. Watelle.
Tél. club : 01 69 00 39 18



La convivialité avant tout !"



Actenses : les jeunes ont du talent. Aidons-les à le développer!

Actenses développe un dispositif expérimental de parrainage d'aide à l'orientation dans 20 lycées d'Île-de-France dont le lycée Maurice Eliot d'Épinay-sous-Sénart.

Être parrain concrètement c'est quoi ?

- AIDER son filleul à se questionner sur son projet professionnel ;
- APPORTER des éléments concrets sur le monde du travail et les métiers;
- ÊTRE PRÉSENT au lycée 4 samedis matins par an et échanger

régulièrement par mail ou par téléphone avec son filleul.

- Chacun, quels que soient son métier et son secteur d'activité, peut être parrain !

Vous souhaitez partager votre expérience et aider un lycéen dans la construction de son projet professionnel ?

Contactez dès maintenant l'équipe actenses :

Charlotte Morvan, Chargée de mission parrainage – 06 69 65 32 33 ou charlotte.morvan@actenses.org

Pour en savoir plus : <http://www.actenses.org>

Ozé'dire

Certains enfants vivent difficilement la maladie de leur proche, ils peuvent avoir du mal à exprimer leurs sentiments et ne pas oser poser de questions. Ils perçoivent la vérité mais ne peuvent toujours pas y mettre de mots. Les adultes (patients et/ou entourage), eux aussi, peuvent être en difficulté face à la situation et s'enfermer dans le non-dit en pensant protéger l'enfant. C'est à partir de ce constat que l'équipe de psycho-oncologie de l'hôpital privé Galien, en partenariat avec le réseau de cancérologie ESSONONCO, promeut le développement du groupe de parole "Ozé'dire".

Contacts :

Françoise Raga

01 69 39 96 22 - f.raga@gsante.fr

Jessica Gemma

01 69 39 15 85 - j.gemma@gsante.fr



La piscine des Sénarts ouvre ses portes aux personnes à mobilité réduite

À compter du 15 mars, la piscine des Sénarts va accueillir les personnes à mobilité réduite. En partenariat avec la Société de Rééducation Fonctionnelle Aquatique, la direction de la piscine mettra la fosse à la disposition des professionnels de santé qui prendront en charge les personnes qui ont besoin d'activité sportive. Pour plus d'informations, vous pouvez écrire à srsa@live.fr



Recyclage des déchets électriques

Les déchets électriques (écran, gros électroménager, lampe, téléphone portable...) ne sont pas collectés avec les encombrants. Par contre le SIVOM met à votre disposition trois

déchetteries, notamment celle de Varennes-Jarcy, où vous pouvez déposer vos appareils électriques et à piles.

Pour toute information concernant les déchetteries : 01 69 00 74 15 et le SIVOM à www.sivom.com



L'UGBA en compétition de Tumbling

La saison compétitive de Tumbling est lancée avec le championnat régional qui a eu lieu le dimanche 13 février à Boussy-Saint-Antoine. Une matinée durant laquelle 6 catégories des poussins aux cadets se sont disputées les premiers titres de l'année.

Pour ce premier rendez-vous sur la piste de Tumbling chaque gymnaste devait présenter deux séries de 5 touches. Sur les 2 heures de compétition on a pu voir des enchaînements contenant flic flac, saut de mains, flip avant et bien sûr salto. Le club de l'UGBA, organisateur de cet événement avec le soutien de la Ville et du Département, présentait 7 athlètes. Leurs prestations sur la durée de la compétition ont été à la hauteur des espérances de leurs entraîneurs et du nouveau bureau. Chez les plus jeunes en catégorie poussines, première place remportée par Marie DOUSSINAULT suivie en deuxième position de sa coéquipière d'entraînement Audrey PAILLET. En benjamines, une troisième place avec Louna CASSOTTI, une 4^e place avec Margaut DOUSSINAULT, 7^e place avec Carla DUBOIS et 8^e place avec Maelé TRUFFO. Pour terminer, en minimes une première place pour Louise MONTARON et une 2^e place pour Solen GODAR. Des résultats qui sont très prometteurs pour la suite de la saison. Le club remercie Romain Colas, maire de Boussy-Saint-Antoine, et Dominique Morin, adjointe au maire en charge des Sports pour être venus encourager les athlètes et pour avoir participé à la remise des récompenses de l'ensemble des médaillés.

Bibliothèque Dunoyer de Segonzac

Cour de la mairie : Tél : 01-69-00-13-17

Mail : www.biblio-dunoyer.net

Dernières acquisitions :

"La cathédrale de la mer" de Falcones ILDEFONSO

"L'enfant allemand" de Camilla LACKBERG

"Des gens très bien" d'Alexandre JARDIN

"La vie très privée de Mr Sim" de Jonathan COE

"Les petits" de Christine ANGOT

"Un homme sans ambition" de Maurice DENUZIERE

"Dans la mer il y a des crocodiles" de Fabio GEDA

"Ou j'ai laissé mon âme" de Jérôme FERRARI

"Les insurrections singulières" de Jeanne BENAMEUR

"Le pays de l'absence" de Christine ORBAN

"Cet été-là" de Véronique OLMI

"Théodore Boone enfant et justicier" de John GRISHAM

"Le trottoir au soleil" de Philippe DELERME

"Du bois pour les cercueils" de Claude RAGON

"Des éclairs" de Jean ECHENOZ

"L'héritage des Darcer" de Marie CAILLET

Association "Un Bouchon : une Espérance"

Le prochain chargement aura lieu le jeudi 29 Avril à 10h30 au local de l'association situé au 81, rue du Réveillon à Brunoy. L'association compte une fois de plus sur votre générosité !

Distribution du magazine



Le Boussy Info informe l'ensemble des Buxaciens sur l'action municipale et les manifestations à venir, qu'elles soient à l'initiative des associations ou de la Ville. Les numéros de ce magazine sont publiés en début de mois et la commune fait appel à un prestataire de service pour réaliser une distribution dans toutes les boîtes à lettres de

Boussy-Saint-Antoine.

Si la distribution est irrégulière à votre domicile, contactez la mairie au 01 69 00 13 14.



Journées portes ouvertes à la Faculté des Métiers de l'Essonne

Le centre de formation Faculté des Métiers de l'Essonne ouvre ses portes du mercredi 16 au samedi 19 mars de 9h à 17h sur ses trois sites : Evry,

Bondoufle et Massy. Collégiens, lycéens, étudiants, parents et entreprises sont invités à découvrir les nombreuses formations et filières dispensées par la Faculté des Métiers. Infos au 01 60 79 74 00 / www.essonne.fac-metiers.fr

L'association OSIRIS vous informe que l'Etablissement Français du Sang (EFS)

organise "Une Collecte de Sang"

Lundi 4 avril 2011 de 15 à 20H
Impasse de la Mairie
Mairie de Brunoy
À Brunoy

"Donner Ensemble nous Rassemble"
Venez nombreux.....MERCI

Don du sang bénévole : www.dondusang.net
Renseignements : EFS-EVRY : 01 60 78 08 18

À la découverte de l'Yerres

1 mai 2011

Nous vous invitons à venir découvrir un parcours d'une dizaine de kilomètres ouvert à tout public. L'Yerres sillonne dans les bois, vous traversez des prairies et peu de zone d'habitations. Vous ferez des rencontres avec la faune locale : héron cendré, martin-pêcheur, poule d'eau et canard colvert. Vous découvrirez moulins, passerelles, lavoirs et le vieux pont de Boussy, ou pont de la Reine Blanche, datant du XIV^e siècle et inscrit aux monuments historiques. Les moulins se sont transformés en lieu d'habitation. Mais il est resté leurs bras de délestage avec leurs seuils et leurs barrages que vous franchirez avec plaisir...

Une sortie familiale qui s'adresse à tout public désireux de découvrir ce cadre naturel encore bien préservé. Sans oublier une collation à l'arrivée.

Inscription et renseignement : au 01 69 39 44 13 ou, <http://www.kec-kayak.org/>

Minimum requis pour participer à cette manifestation avoir 6 ans et savoir nager. Rendez-vous à la plaine de Varennes Jarcy 91 (chemin du lavoir) à 11 heures.

À prévoir : pique-nique sur place.

Arrivée vers les 17h à la plaine d'Epinay-sous-Sénart (91860).

Participation : 4€ par personne

Location de canoë : Nature-Loisir-Evasion

(Tél. : 01 69 39 28 47 - Port : 06 19 37 43 24)

Accès par la route :

Rejoindre la N104 (Francilienne)

Prendre la sortie N°24 (COMBS-LA-VILLE - MOISSY CRAMAYEL)

Puis la D57 en direction de COMBS-LA-VILLE.

Arrivée dans COMBS-LA-VILLE (aux différents rond-points)

suivre la direction VARENNES-JARCY.

À la sortie de COMBS-LA-VILLE traversée d'un pont (Feu rouge à circulation alternée)

Arrivée dans VARENNES-JARCY

Stationnement sur le Parking 50 m sur la gauche après le pont.

Croix-Rouge française Delegation Locale Du Val D'yerres

La Croix-Rouge française est présente sur Boussy-Saint-Antoine chaque jeudi de 15h à 17h30
Espace social service public
Résidence Les Buissons
Boussy-Saint-Antoine
Téléphone 01 69 00 02 73

Vous souhaitez :

Vous informer sur les activités de la Croix-Rouge française

Vous former aux gestes qui sauvent
Devenir bénévole

Ou simplement mieux nous connaître
Venez nous rencontrer.

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.



Passage à l'heure d'été

Le dimanche 27 mars 2011
On avance d'une heure, par exemple à 2h il sera 3h.

Le film du mois



Ma part du gâteau

de Cédric Klapisch avec Gilles Lellouche et Karin Viard

France, ouvrière, vit dans le nord de la France, à Dunkerque avec ses trois filles. Son ancienne usine a fermé et tous ses collègues se retrouvent comme elle au chômage. Elle décide de partir à Paris pour trouver un nouveau travail. Elle va trouver un stage pour devenir femme de ménage. Assez rapidement, elle se fait engager chez un homme qui vit dans un univers radicalement différent du sien. Cet homme, Steve est un trader qui a réussi, il travaille entre la city de Londres et le quartier de la Défense à Paris. Les deux individus vont se côtoyer. Cette ouvrière va découvrir les gens qui vivent dans le luxe. Elle va finir par découvrir que cet homme, fort séduisant et sympathique, est en partie responsable de la faillite de son ancienne entreprise.

À l'affiche également

LE MARQUIS

de Dominique Farruggia
Avec Frank Dubosc et Richard Berry
France - 2010 - 1h30



Thomas Gardesse est arrêté pour un fait mineur et envoyé en prison pour 6 mois. Afin de gagner le respect des détenus, il se fait passer pour Le Marquis, un génie du casse dont personne ne connaît le visage...

Semaine du 9 au 15 mars

LA LIGNE DROITE

de Régis Wargnier
Avec Rachida Brakni et Cyril Descours
France - 2010 - 1h38



Leïla, après cinq années de prison, retrouve la liberté. Elle va rencontrer Yannick, un jeune athlète qui vient de perdre la vue dans un accident. La seule discipline que celui-ci peut pratiquer avec son handicap, c'est la course. Leïla deviendra son guide...

Semaine du 9 au 15 mars

L'AGENCE

de George Nolfi
Avec Matt Damon et Emily Blunt
USA - 2010 - 2h - VF



David Norris entrevoit l'avenir que le Sort lui réserve et se rend compte qu'il aspire à une autre vie que celle qui lui a été tracée.

Semaine du 23 au 29 mars

Renseignements :
Cinéma le Buxy
Centre commercial Val d'Yerres 2
Tél. : 01 69 00 72 89

Fiche

Semaine du 16 au 21 mars • France - 2010 - 1h50

Ma part du gâteau

et votre place au Ciné-Club à 5€ les jeudis, lundis et mardis
à toutes les séances sur présentation de ce coupon

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél.: _____

E-mail : _____

Cinéma

Le Buxy

Expression Libre

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

GROUPE "BOUSSY EN MOUVEMENT" LISTE D'INTÉRÊT COMMUNAL

Bonjour à tous,

Dans son programme électoral, Romain Colas promettait de redonner vie au centre-ville de Boussy-Saint-Antoine en impulsant une nouvelle dynamique au marché de notre cité.

Force est de constater, au bout de trois ans de mandat, que le Maire et sa majorité de gauche sont arrivés au strict résultat contraire. En effet, chacun peut s'apercevoir, depuis plusieurs semaines, que l'une des rares manifestations qui apportait quelque animation dans le centre-ville a complètement disparu !...

Certes, on nous a parlé d'un droit de préemption que la commune pourrait exercer vis-à-vis de certains commerces restés vacants sur ce site. On a même fait délibérer le Conseil Municipal en ce sens.

Maintenant, dans le cadre d'études et travaux sur le Plan Local d'Urbanisme, on nous fait miroiter des opérations immobilières qui pourraient relancer l'attractivité du centre commercial de la Ferme autour de nouveaux programmes de construction de logements.

Tous ces projets, aussi intéressants fussent-ils, ne se concrétiseront pas dans un avenir proche.

En attendant, la place reste malheureusement vide et les buxaciens, privés de leur marché, n'ont plus qu'à se tourner vers les communes voisines qui parviennent toujours à offrir ce type d'animation pourtant indispensable au "vivre ensemble" dans une ville comme la notre.

Bien cordialement,

Vos élus : Jeanne-Marie DELPIAS, Gilberte OTTIN,
Michel PERRIMOND, Romain VEZINE

20

Infospratiques

Ramassage des encombrants

Les dates de passage pour le ramassage des encombrants par le SIVOM diffèrent selon que vous habitez en immeuble collectif ou en zone pavillonnaire. Notez bien les prochaines dates pour l'année 2011.

Pour les immeubles collectifs :
• 26/04
• 30/06
• 31/08
• 24/10
• 29/12.

Pour les zones pavillonnaires :
• 30/05
• 31/08
• 29/11

Pharmacies de garde mars et début avril 2011

Pharmacie EL BENNA ET BAIDRISS

Centre commercial principal
1 avenue Victor Hugo
91860 EPINAY-SOUS-SENART
Dimanche 13 mars

Pharmacie OHANA

55 rue Sainte Geneviève
91860 EPINAY-SOUS-SENART
Dimanche 20 mars

Pharmacie TOUBOUL

3 rue des Grès
91800 BRUNOY
Dimanche 27 mars

Pharmacie BROCHARD

Pharmacie du marché
1 bis rue de Brunoy
91480 QUINCY-SOUS-SENART
Dimanche 3 avril

Pour les gardes de nuit s'adresser au commissariat de Brunoy au 01 60 47 91 50

Communiqué du SIVOM

Changement des jours de collecte

Depuis le 31 décembre 2010, la collecte des bacs marron est devenue saisonnière. Les déchets verts étant rares en hiver, les coûts de collecte élevés pour le peu de tonnages collectés, des erreurs de tri trop nombreuses, un centre de traitement de plus en plus performant étant capable de capter la part des restes alimentaires dans les ordures ménagères, il devenait nécessaire de faire évoluer cette collecte afin de réduire les coûts tout en poursuivant la production d'un compost de haute qualité.

La collecte des bacs marron, devenue une collecte de déchets végétaux (gazon, feuillages et tailles de haies) reprendra à partir du lundi 28 mars 2011. Cette nouvelle organisation nous amène à devoir faire des modifications dans les tournées de

collecte et modifier dans certaines rues de votre commune les jours de collectes des bacs verts et marron qui deviendront effectifs à compter du lundi 28 mars.

Si vous êtes concernés par ces changements, les services du SIVOM colleront un autocollant orange fluorescent sur votre bac vert pendant le mois de mars et distribueront dans chaque boîte aux lettres un avis, afin de vous avertir des nouveaux jours de ramassage dans votre rue. Aucun changement n'interviendra sur les tournées des bacs jaunes.

Le service communication du SIVOM se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 0805.80.18.18 et vous invite également à consulter à partir du 21 mars, les nouveaux jours de collectes sur notre site internet www.sivom.com.

Numéros Utiles

Pompiers : 18

Samu : 15

Police secours : 17

Numéro d'appel d'urgence européen pour les téléphones portables : 112

SOS-Médecins 91 : 08 26 88 91 91

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges : 01 43 86 20 00

Hôpital privé Claude Galien de Quincy-sous-Sénart : 01 69 39 90 00

Horaires d'ouverture de l'hôtel de ville

L'hôtel de ville est ouvert au public du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h. Le samedi de 8h30 à 12h30. Fermeture les lundis et dimanches.

Renseignements : accueil • Tél. : 01 69 00 13 00

Rendez-vous avec le maire

Le maire reçoit les Buxaciens sur rendez-vous les vendredis après-midi et samedis matin. Pour le rencontrer, vous pouvez contacter son secrétariat : 01 69 00 13 57

Carnet

Ils sont nés :

• En janvier 2011 (suite)

Le 6 : Nolan PEREZ- HAMERY

Le 20 : Tiffen POILLEUX

Le 22 : Amandine RAGUE

Le 27 : Saveena PROPER-COJANDE

Le 30 : Millie PERNET

• En février 2011 (suite)

Le 2 : Ali ZEBIRI

Le 9 : Chloé NEZOT

Bienvenue parmi nous

Ils nous ont quittés

• En janvier 2011

Le 17 : Yvonne FRAYSSAC, Veuve FIOUX

Le 28 : Jeanne LEPORCHER, Veuve FRANCILLE

Le 31 : Solange CIVEL, Epouse SOLER

• En février 2011

Le 4 : Danièle PEUGNET, Epouse MARCUSSEAU

Le 5 : Andrée COLLINE

Le maire et la municipalité présentent leurs condoléances aux familles éprouvées.

Agenda

zoom sur...



Europe Baroque

Musique
Dimanche 3 avril à 16h
Eglise Saint-Pierre à Boussy-Saint-Antoine

Cet étonnant quatuor de flûtes à bec, viole de gambe, clavecin et chant, vous invite au voyage lors d'un concert florilège autour de l'Europe Baroque : sonates, fantaisies et diminutions vous feront découvrir ou retrouver les musiques de l'Europe du XVII^e siècle. Au final, un moment musical qui vaut le détour...

Infos au 01 69 00 13 32 / 01 69 48 93 93

22

vous invite
au voyage
lors d'un
concert
florilège
autour de
l'Europe
Baroque"

Retrouvez tous les événements
et informations de la Ville sur :
www.ville-boussy.fr



Prochainement

PROGRAMMATION CULTURELLE
INTERCOMMUNALE

Vendredi 18 mars à 20h30

Musique du Monde :

"Titi Robin Trio"

Salle Georges Pompidou à Epinay-
Sous-Sénart

01 69 00 13 32 / 01 69 48 93 93

Dimanche 20 mars à 16h

Conte musical : "Clap Enzo Enzo"

Espace René Fallet à Crosne

01 69 49 64 09 / 01 69 48 93 93

Mardi 22 mars à 20h

**Marionnettes : "Le Rossignol
de l'empereur de Chine Zao"**

Théâtre de la Vallée de l'Yerres
à Brunoy

01 69 12 24 50

Samedi 26 mars à 20h30

Musique : "Cyril Jazz Band"

Salle Mère Marie Pia à Quincy-
Sous-Sénart

01 69 00 14 47 / 01 69 48 93 93

Dimanche 27 mars à 15h

Marionnettes : "Accidents"

Théâtre de la Vallée de l'Yerres
à Brunoy

01 69 12 24 50

du 31 mars au 3 avril

Festival de Théâtre

01 69 00 14 47 / 01 69 48 93 93

Vendredi 1er avril à 20h30

Humour "Michaël Gregorio"

Théâtre de la Vallée de l'Yerres
à Brunoy

01 69 12 24 50 / 01 69 48 93 93

Du 1er au 3 avril

Salon des Artisans et Métiers d'Art

Propriété Caillebotte à Yerres

Vendredi 13h30 à 18h / Samedi
10h30 à 19h

Dimanche 10h30 à 18h

Les prochains événements à Boussy

Mars / Avril 2011

Sports et Détente

► L'ASSOCIATION "LES RANDONNEURS BUXACIENS" ORGANISE

Les dimanches 13 et 27 mars

Sortie d'une journée (20 / 22 km)

Rendez-vous au parking de la Ferme à 8h20, prévoir son repas

Le dimanche 20 mars

Sortie d'une demi-journée (11 / 12 km)

Rendez-vous au parking de la Ferme à 13h20

Le jeudi 17 mars

Sortie d'une demi-journée (10 / 11 km)

Rendez-vous au parking de la Ferme à 13h20

Le jeudi 24 mars

Sortie d'une demi-journée (6 / 7 km)

Rendez-vous au parking de la Ferme à 13h20

Informations au 01 69 00 94 47 / 01 69 00 51 13 / 01 69 00 40 58

► LA COMMISSION "SPORTS ET LOISIRS" DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ORGANISE

Mercredi 6 avril De 13h30 à 16h30

Tournoi de basket-ball pour les jeunes Buxaciens en CM1, CM2 et 6^e

au Cosec

Pour participer, vous devez vous inscrire en remplissant un coupon de participation qui a été distribué dans vos établissements scolaires.

Conférences

► L'ASSOCIATION ACCES V.Y. (ARTS, CULTURE, CONNAISSANCES ET SAVOIRS VAL D'YERRES) ORGANISE

Vendredi 11 mars à 15h15

"Les œuvres d'art qui ont fait scandale – cours n°3"

Par Claire GREBILLE, conférencière en histoire de l'art
Salle Camus

Vendredi 11 mars à 17h15

"Les débris dans l'espace"

Par Christophe BONNAL, ingénieur CNES, spécialiste en astronautique
Salle Camus

Mardi 15 mars à 16h

Mardis-cinéma d'ACCES VY "Bled Number One"

film de Rabah AMEUR-ZAIMECHE

Cinéma Le Buxy

Mercredi 16 mars à 13h30

Sortie d'une demi-journée "visite de la maison de Julia et Alphonse Daudet à Champrosay"

Départ à 13H30 Parking de l'AREPA

Vendredi 18 mars à 17h15

"Assemblée Générale de l'association"

Salle Camus

Mardi 22 mars à 16h

Mardis-cinéma d'ACCES VY "Le Silence"

film d'Orso MIRET

Cinéma Le Buxy

Vendredi 25 mars à 15h15

"Préparation aux expos – TD n°5"

Par Chantal BARBE

Salle Camus

Vendredi 25 mars à 17h15

"Byzance, Constantinople, Istanbul"

Par Jacques LONGUET, professeur d'histoire - géographie

Salle Camus

Mardi 29 mars à 16h

Mardis-cinéma d'ACCES VY "De l'autre côté"

film de Fathi AKIN

Cinéma Le Buxy

Mercredi 30 mars à 13h45

Visite d'une demi-journée "Quartier des Bosserons à Brunoy"

Présence impérative à 13H45 sur le Parking Carrefour Market à Brunoy

L'ASSOCIATION ACCES VAL D'YERRES ORGANISE

vendredi 25 mars 2011

à 20h30

sur le thème de la "Méditerranée"

Une conférence "Byzance, Constantinople, Istanbul" par Jacques Longuet

Les (+) du collectif

accès libre, ouvert à tous.
Lieu : Salle Camus
Contact ACCES : 01 69 00 13 28 (mercredi matin)
Mail : accesvaldyerres@wanadoo.fr

Événement du mois



Rencontre "loisirs-familles" Samedi 12 mars 2011

À la Ferme

En partenariat avec ACCES Val d'Yerres, Empreintes 9, St'Art-Air et Val d'Yerres Prévention. Nous vous invitons à un temps d'échange et de convivialité en famille dans le cadre de nos ateliers parents !

Programme :

Ateliers Parents de 15h30 à 16h30

- **Atelier n°1** : "La continuité éducative" - Salle Lamartine
 - **Atelier n° 2** : "De la responsabilité éducative à la responsabilité juridique" - Local Jeunes 1^{er} étage à la Ferme
 - **Atelier n°3** : "La palette des artistes de fête en fête" - Locaux de la crèche Toboggan au 1^{er} étage
- Goûter familial à 16h30 – Salle Lamartine

"La flûte enchantée" spectacle de théâtre par le Théâtre du Corbeau Blanc à 17h30 - Salle Camus

Conte féérique d'initiation à l'univers de la musique, son langage, ses émotions - dès 5 ans

Pour s'inscrire, contactez le service Vie locale et culturelle au 01 69 00 13 15.

► L'AAPPMA DU VAL D'YERRES ORGANISE

Dimanche 13 mars de 9h à 18h

"Le Salon toutes collections"

Gymnase des Antonins

► BOUSSY 91 PÊCHE DE COMPÉTITION ET L'AAPPMA DU VAL D'YERRES ORGANISENT

Dimanche 27 mars de 9h15 à 11h45

"Un concours de pêche"

Inscription auprès de M. Douari

au 01 69 48 46 79

Exposition

Samedi 2 et Dimanche 3 avril

de 10h à 12h et de 15h à 18h

"Rêves de cadres et rêveries encadrées"

par Françoise Girault et Dominique Champeil

Salle Lamartine

Vernissage le samedi 2 avril à 18h30

Concerts

Samedi 26 mars

de 15h à 17h

"Concert autour du thème de la Méditerranée"

par les élèves du Conservatoire de Musique et de Danse du Val d'Yerres

Foyer Restaurant

Dimanche 3 avril

à 16h

"Voyage de la musique baroque à la mer Méditerranée"

par Trio Orfeo

Eglise Saint-Pierre

Théâtre

Samedi 12 mars à 17h30

Conte-Opéra

"La flûte enchantée"

par la Compagnie Théâtre du Corbeau Blanc

Salle Camus

Jeudi 31 mars à 20h30

"Un vrai bonheur"

par la Compagnie des Dix

Salle Camus

Samedi 2 avril 2011 à 17h30

Conte musical

"L'Eudyscée (ou les aventures de Terza)"

Compagnie Théâtre de la Palabre

Écrit et mis en scène par Elisabeth Gavalda

et Daniel Malavergne

Salle Camus